

qui doivent prendre leurs responsabilités aussi.

**M. Grégoire:** C'est évident, monsieur le président.

**Une voix:** Cela n'incombe pas seulement au gouvernement fédéral.

**M. Grégoire:** La politique sur le lait industriel, c'est le gouvernement fédéral qui l'annonce. Cela relève de sa compétence. Le gouvernement provincial a la responsabilité en ce qui a trait au lait nature; pour le gouvernement fédéral, c'est le lait industriel. A l'heure actuelle, il est question de lait industriel, parce que le ministre de l'Agriculture du Québec avait décidé d'accorder un subside de 25c. les cent livres de lait industriel; le gouvernement fédéral, lui, a demandé de retirer ce subside-là et a dit: Nous allons prendre la responsabilité en ce qui a trait au lait industriel. Et le ministre fédéral de l'Agriculture, au nom du gouvernement fédéral, a pris la responsabilité relativement au lait industriel. Le coût de production a augmenté aussi bien pour le lait nature que pour le lait industriel. Et, si cela a augmenté...

**M. Choquette:** N'oubliez pas que Québec a augmenté la taxe de vente à 8 p. 100. Ce n'est pas la faute du gouvernement fédéral.

**M. Grégoire:** Le Québec a augmenté sa taxe de 2 p. 100; Ottawa a augmenté sa taxe de vente de 1 p. 100. Un impose 8 p. 100, l'autre 12 p. 100. Si le député de Lotbinière veut poursuivre cette discussion, et s'il veut absolument en faire un sujet de politocailerie entre Québec et Ottawa, je pourrais fort bien le suivre dans ce domaine-là. Mais je ne le suivrai pas et je n'irai pas faire de politocailerie sur le dos des cultivateurs et des producteurs de lait. Je laisserai cela au député de Lotbinière.

Mais il reste une chose, monsieur le président, c'est que même s'il y a un vice dans le régime, même s'il y a des défauts dans notre système, qui font que nos cultivateurs sont ballottés entre deux gouvernements et qu'ils ne savent plus où s'adresser, si nos cultivateurs, nos producteurs de lait sont taxés par deux gouvernements au lieu d'un et que s'il était préférable pour eux de n'avoir qu'un gouvernement, ils choisiraient celui du Québec. Eh bien, monsieur le président, il reste une chose, c'est qu'à l'heure actuelle, nous vivons encore dans tout le Canada, le gouvernement fédéral taxe les Québécois, les producteurs de lait comme les autres, il a ses responsabilités vis-à-vis les producteurs de lait; le ministère fédéral de l'Agriculture a voulu prendre le lait industriel sous sa juridiction en laissant le lait nature à la juridiction des provinces, alors que le ministre de l'Agriculture, au moins, s'il a voulu

s'emparer de cette juridiction-là, qu'il remplisse les devoirs de sa charge. Or, un des devoirs de sa charge, c'était de prendre en considération les représentations faites par les délégués des producteurs de lait lorsqu'ils ont été reçus par le ministre et par les députés, hier, au Parlement.

Les producteurs de lait sont venus expliquer leur problème, d'une façon bien simple, bien claire, bien concise. Ils ont dit: A l'heure actuelle, le cultivateur est celui qui a le plus bas niveau de vie de toutes les classes de la société canadienne! Et cela, le ministre de l'Agriculture ne peut pas le nier. Les producteurs de lait ont dit: Les cultivateurs ont un coût de production qui a augmenté plus que pour n'importe quelle autre classe de la société! Et cela, le ministre de l'Agriculture ne peut pas le nier. Et les cultivateurs ont dit: Ce que nous voulons, ce n'est pas devenir des millionnaires, mais au moins être en mesure de faire face aux augmentations du coût de production et en avoir un peu pour augmenter la productivité de nos terres et améliorer notre production! Cela, non plus, le ministre ne peut pas le nier, parce qu'il était là lorsque les producteurs de lait l'ont déclaré. Et les cultivateurs, les producteurs de lait on dit: Pour atteindre ces objectifs-là, ça nous prend \$5.10 les cent livres de lait! Et, il me semble que les arguments invoqués par le président et les vice-présidents de l'UCC et le président de l'Association des producteurs de lait du Québec étaient clairs. Leur argumentation était convaincante. Ces cultivateurs sont venus nous parler non pas en tant qu'hommes d'affaires, mais en tant que personnes attachées à leur ferme, à leur terre, à leur travail. Ils sont au travail de bonne heure le matin et très tard le soir; leur revenu est le plus bas qui soit, malgré qu'ils travaillent les plus longues journées de tous les citoyens canadiens. C'était émouvant d'entendre le président de l'Union catholique des cultivateurs nous dire: Si nous voulons atteindre un revenu de \$2,000, \$2,200, \$2,400 par année, il faut que nos femmes travaillent sans salaire; il faut que nos enfants fassent l'ouvrage sans salaire et, à ce moment-là, on peut arriver à un revenu qui, pour une seule personne, sera parmi les revenus les plus bas des citoyens canadiens!

Est-ce que les demandes des cultivateurs étaient exagérées, monsieur le président? Jamais de la vie! Ils ne demandaient pas un revenu extravagant; ils voulaient simplement demander la possibilité de vivre sur leurs terres avant qu'ils soient obligés d'en partir, faute d'un revenu suffisant ou faute de pouvoir exister et vivre. C'est cela que les cultivateurs sont venus demander.

L'honorable député de Lotbinière admettra avec moi qu'en venant demander \$5.10 les